



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 27 novembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 19 novembre 2025

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 71

Nombre de procurations : 12

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur David HAEGY
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Madame Delphine BLAYA
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Rémi DETANG	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Léo LACHAMBRE
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Monsieur Jean-François DODET	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Christophe AVENA	Madame Catherine VICTOR
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Marien LOVICH	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur François SARRON-PILLOT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Madame Claire TOMASELLI	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Christine MARTIN	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Monique BAYARD
Monsieur Nicolas BOURNY	Madame Céline RENAUD	Madame Catherine GOZZI
Madame Céline TONOT	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Philippe SCHMITT
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Bruno DAVID	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Madame Laurence GERBET	Monsieur Frédéric GOULIER
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Brigitte POPARD	Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Cyril GAUCHER
	Monsieur Olivier MULLER	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX

Membres absents :

Monsieur Patrick AUDARD	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Monsieur Laurent GOBET pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Madame Noëlle CAMBILLARD	Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Kildine BATAILLE pouvoir à Madame Ludmila MONTEIRO
	Monsieur Patrice CHATEAU pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Monsieur Léo LACHAMBRE
	Monsieur Gaston FOUCHERES pouvoir à Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
	Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-Marc RETY

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**Convention générale de partenariat avec la Maison des Sciences Sociales et des Humanités et l'Université Bourgogne Europe**

Dans le cadre de ses compétences en matière de participation citoyenne et de soutien à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation, Dijon métropole s'attache à renforcer les liens avec les acteurs académiques, afin d'être mieux outillés dans la compréhension et l'accompagnement des transformations sociales et territoriales.

Les démarches participatives se multiplient à l'échelle métropolitaine : concertations, enquêtes, ateliers citoyens ou dispositifs de consultation en ligne. Ces démarches produisent un volume croissant de données issues de l'expression citoyenne, riches d'enseignements mais exigeant des outils adaptés pour en révéler tout le potentiel analytique. Dans ce contexte, la Métropole souhaite consolider sa capacité de traitement et d'interprétation de ces données pour en faire un véritable levier d'amélioration des politiques publiques.

C'est dans cet esprit qu'est proposée la signature d'une convention de partenariat entre Dijon métropole, l'Université Bourgogne Europe, le CNRS et la Maison des Sciences Sociales et des Humanités (MSH) de Dijon, placée sous la double tutelle de l'UBE et du CNRS.

La convention générale de partenariat définit ainsi le cadre de coopération entre les parties, autour d'enjeux communs d'intérêt scientifique et territorial : appui méthodologique, valorisation des savoirs, et développement de projets collaboratifs. Elle permettra la mise en œuvre de programmes d'accompagnement et de montée en compétences, en mobilisant les compétences de la MSH Dijon en matière d'analyse de données et de sociologie des transformations sociales.

Dans ce cadre, un premier accord spécifique fixe les conditions d'un accompagnement par la MSH Dijon à l'analyse de données citoyennes recueillies dans les démarches participatives métropolitaines. Ce partenariat permettra notamment la tenue de formations et l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques.

Par cette convention, Dijon métropole affirme sa volonté de professionnaliser et d'objectiver l'analyse des contributions citoyennes, afin d'en tirer des enseignements utiles à la conception, au suivi et à l'évaluation de ses politiques publiques. Ce partenariat renforcera les capacités internes de la collectivité dans un domaine en plein essor et favorisera la création d'une culture partagée de la donnée citoyenne entre agents, chercheurs et décideurs.

Le montant de la contribution métropolitaine à ce premier accord spécifique s'élève à 10 000 euros, versés à l'Université Bourgogne Europe.

Par cette collaboration, Dijon métropole consolide son rôle de métropole apprenante, ouverte sur la recherche et soucieuse d'éclairer l'action publique par la connaissance. Elle s'inscrit ainsi dans une démarche de gouvernance fondée sur les preuves et la participation éclairée des habitants, au service de politiques publiques plus inclusives et mieux informées.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** la convention de partenariat entre Dijon métropole, l'Université Bourgogne Europe, le CNRS et la Maison des Sciences Sociales et des Humanités (MSH) ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à la signer, ainsi que tout avenant à intervenir dans ce cadre

SCRUTIN	POUR : 82	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 1
	DONT 12 PROCURATION(S)	

